

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2023

(18 heures)

MOTION

*tendant à proposer au Président de la République
de soumettre au référendum le projet de loi de financement
de la sécurité sociale rectificative pour 2023 (n° 760)*

**présentée par Mme Marine LE PEN
et 59 de ses collègues**

Mesdames, Messieurs,

La question des retraites est un élément majeur du modèle social français. Ainsi, depuis que le système actuel a été mis en place par le Conseil National de la Résistance, quasiment chaque réforme des retraites a vu naître un débat politique soutenu, des manifestations d'ampleur et parfois même un abandon de la réforme comme ce fut par exemple le cas en 2020.

La réforme envisagée par le Président de la République et présentée en Conseil des ministres le 23 janvier ne fait pas exception à la règle.

En outre, le Président de la République lui-même a évoqué la possibilité de faire valider sa réforme par le vote direct des Français par référendum.

Nul ne pouvant contester que la question des retraites rentre bien dans les critères de l'article 11 de notre Constitution, que manifestement ce sujet divise profondément le peuple français, il apparaît nécessaire pour donner toute sa légitimité à cette éventuelle réforme mais aussi pour la rendre, le cas échéant, incontestable que ce soit le peuple qui valide directement le texte déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 23 janvier 2023.

C'est pourquoi les députés du groupe Rassemblement National déposent donc la présente motion au titre de l'article 11 de la Constitution et de l'article 122 du règlement de l'Assemblée nationale.

Article unique

En application de l'article 11 de la Constitution et de l'article 122 du règlement de l'Assemblée nationale, les députés du groupe Rassemblement National proposent de soumettre le projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (n° 760) au référendum.

Les signataires :

Marine LE PEN ; Franck ALLISIO ; Bénédicte AUZANOT ; Christophe BARTHÈS ; José BEAURAIN ; Christophe BENTZ ; Bruno BILDE ; Emmanuel BLAIRY ; Jorys BOVET ; Frédéric CABROLIER ; Victor CATTEAU ; Sébastien CHENU ; Roger CHUDEAU ; Annick COUSIN ; Nathalie DA CONCEICAO CARVALHO ; Grégoire DE FOURNAS ; Jocelyn DESSIGNY ; Nicolas DRAGON ; Christine ENGRAND ; Frédéric FALCON ; Thierry FRAPPÉ ; Frank GILETTI ; Yoann GILLET ; Christian GIRARD ; José GONZALEZ ; Florence GOULET ; Daniel GRENON ; Michel GUINIOT ; Jordan GUITTON ; Marine HAMELET ; Joris HÉBRARD ; Laurent JACOBELLI ; Alexis JOLLY ; Hélène LAPORTE ; Laure LAVALETTE ; Christine LOIR ; Aurélien LOPEZ-LIGUORI ; Alexandre LOUBET ; Matthieu MARCHIO ; Alexandra MASSON ; Bryan MASSON ; Kévin MAUVIEUX ; Nicolas MEIZONNET ; Thomas MÉNAGÉ ; Pierre MEURIN ; Serge MULLER ; Julien ODOUL ; Mathilde PARIS ; Caroline PARMENTIER ; Kévin PFEFFER ; Angélique RANC ; Julien RANCOULE ; Laurence ROBERT-DEHAULT ; Béatrice ROULLAUD ; Alexandre SABATOU ; Emeric SALMON ; Emmanuel TACHÉ DE LA PAGERIE ; Jean-Philippe TANGUY ; Michaël TAVERNE ; Antoine VILLEDIEU.